

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 616

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

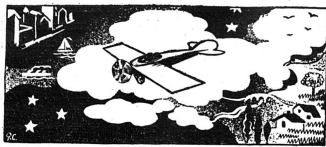
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Correspondance

Méthodes nouvelles

Lausanne, le 1^{er} mai 1942.

Chère Mademoiselle,
A plusieurs reprises, le *Petit Courrier* a demandé à des « jeunes » de s'expliquer sur des méthodes nouvelles à employer pour notre propagande. C'est pourquoi je vous adresse ces lignes, fruit de réflexions faites au cours des récentes campagnes genevoise et neuchâteloise.

A mon avis, la propagande a pêché dans les deux cas par le fait qu'elle ne pouvait atteindre que des hommes aux sentiments élevés, sensibles aux notions de justice et de droit, en un mot des hommes qui sont déjà en grande partie acquis à l'idée féministe et suffragiste.

Or, il ne s'agit pas de prêcher à des convertis, il faut viser avant tout à faire une brèche dans le bloc de béton armé que représentent l'incompréhension, l'égoïsme, l'esprit de supériorité, et disons le mot bien haut, l'hyprocrisie masculines. (Je pense à l'affiche de la « famille déchirée »).

L'élément masculin à atteindre est en tout premier lieu la clientèle attirée des cafés. C'est là que se trouve le fief de l'opposition, là que se récoltent les frais nécessaires pour payer les frais de la propagande contre les initiatives féministes. Comment atteindre ce public ? C'est très difficile, car on ne peut guère envahir les cafés des grandes villes pour y faire des conférences. Ce qui serait cependant possible, c'est que les tracts et affiches que nous imprimons et distribuons ne fassent pas abstraction de ce péril et ne se limitent pas aux arguments d'ordre moral, comme cela a été le cas jusqu'ici.

Pourquoi, dans nos tracts, ne pas faire mention de l'obstruction systématique que font les jour-

naux aux articles d'intérêt féminin, alors que des pages entières célèbrent le lundi les glorieux exploits de nos artistes du ballon rond, ou les états d'âme compliqués de poulains sportifs ? Pourtant les journaux sont lus par la population entière, où l'élément féminin domine.

Pourquoi ne pas souligner que l'argent destiné à nous combattre est souscrit en grande partie par des pintiers, dont l'intérêt est évidemment en cause ?

Pourquoi ne pas écrire que l'homme montre peu de fierté en faisant constamment appel à la bonne volonté, au travail et à l'argent des femmes, alors qu'il se refuse à lui accorder des droits plus étendus ?

Pourquoi ne pas souligner que dans les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, les rôles obscurs de dévouement gratuit sont donnés volontiers à des femmes, les places rétribuées étant souvent occupées par des hommes ?

Pourquoi ne pas montrer que chaque fois que la législation suisse s'occupe du sort des femmes, c'est pour leur enlever quelque droit ? (restrictions au travail féminin, récents arrêtés du Tribunal Fédéral dans des cas de mariages avec des étrangers, où l'on s'acharne à rejeter hors de la communauté helvétique des femmes dont le sang est suisse, alors qu'on ouvre largement les portes à des étrangères toutes pètries d'idéologies contraires à nos institutions).

Lors de la votation neuchâteloise, pourquoi ne pas « monter en épingle » la monstruosité qu'il y a de refuser aux femmes du pays un droit qu'on accorde à tous les étrangers, dont beaucoup font partie d'associations politiques recevant des mots d'ordre de leurs gouvernements. On a donné à cet argument la 4^{ème} ou 5^{ème} place, il eût mérité la première.

Pourquoi, en ces temps où les idéologies s'affrontent, ne pas écrire noir sur blanc que notre belle démocratie suisse n'est en réalité qu'une dictature, celle d'une minorité d'hommes sur une majorité de femmes ? Le mot de dictature n'est pas trop fort, puisque les journaux, la radio, les services publics s'opposent à la diffusion de tout ce qui peut avoir un aspect de revendication féministe, donnant par contre une large diffusion à tous les appels aux femmes dont les hommes sont prêts à accepter les bénéfices.

participé à ce renflouage.

Mme Desplands (Le Boiron, St-Prex) a ensuite présenté un rapport sur le concours de jardins, qui malgré les difficultés actuelles, a réuni dix concurrentes : Mme Berlie, à Villars-Bozon, a obtenu le premier prix avec félicitations du jury pour l'entretien exemplaire de son jardin. Les autres lauréates sont Mmes Thomas (Echallens), Vial (Mauraz près l'Isle), Schneider (Tolochenaz), Courvoisier (l'Isle), Chautems (Champvent), Barbey (Chardonnay sur Morges), Troillet (Dailens) Schaer (l'Isle), Mercadier (Mathod). Le rendement des jardins a varié de 55 centimes à 1 fr. 80 par m². Un grand progrès a été con-

En résumé, je pense que notre propagande doit s'appliquer à :

1^o Mettre l'accent sur les arguments d'intérêt actuel ;

2^o Aller au-devant des arguments « bêtes » qu'on nous sert encore trop souvent. Quand on cite le Dr. Carrel, répondons en demandant aux opposants s'ils l'ont lu d'abord, et s'ils souscrivent à ses conclusions sur l'élément masculin, car je ne sache pas qu'il ait été beaucoup plus indulgent pour les hommes ! Répondons aussi en citant M. Motta, un homme de chez nous, dont les idées nous sont plus proches que celles du médecin américain.

Ce qui me paraît le plus nécessaire surtout, c'est de ne pas se lancer dans une initiative sans avoir réuni suffisamment de fonds. Il faut que nos affiches soient étudiées selon les conceptions modernes de publicité, et ce travail ne peut être fait que par des spécialistes. On ne peut pas s'improviser publiciste, il y a des données purement techniques du problème qu'on ne peut pas résoudre avec de la seule bonne volonté. Il faudrait du reste plusieurs affiches, parlant visuellement à plusieurs genres d'électeurs, et éveillant en même temps l'intérêt des femmes.

Le public est paresseux d'esprit, très accessible aux slogans. L'affiche genevoise était trop abstraite, celle de Neuchâtel par trop heureuse à mon avis, car l'argument qu'on résume vulgairement par « c'est moi qui porte les pantalons » est encore très en honneur parmi nos contradicteurs, et précisément de lui souligner qu'il devrait partager le gouvernement avec sa femme n'a pas dû encourager ce genre d'hommes à voter pour nous.

Je pense aussi que nos groupements cantonaux ne s'intéressent pas suffisamment aux difficultés de celles qui affrontent ainsi l'opinion publique. Pourtant le résultat de ces votations ne peut les laisser indifférents. Lors de chaque séance, les groupes cantonaux devraient parler longuement de tout ce qui a trait à ces épreuves, ce qui susciterait peut-être des idées nouvelles et des dons toujours bienvenus.

Je souhaite en terminant bonne chance à nos amies bernaises qui ont le cran de relever le défi après nos deux récents échecs. C'est là une magnifique preuve de vitalité.

Veillez croire, etc.

L. Z.

ménagères agricole de Marcelin, sous l'aimable présidence de Mme Jacoud-Linder, malheureusement démissionnaire, et que l'Assemblée a remplacée par Mlle J. Mange (Senarclens). Les autres membres du Comité sont Mmes Hermenjat (Penthallaz), Mmes Francey (Montreux), L. Decollogny (Apples) et Barraud (Mathod). Les anciennes élèves de Marcelin ont l'occasion, dans les temps où nous vivons, de mettre en pratique tout ce qu'elles ont appris, et elles s'y appliquent. L'Assemblée de 1943 se tiendra à Payerne.

Au cours du dîner de plus de deux cents couverts qui suivit cette Assemblée, on entendit des paroles d'encouragement de M. Porchet, chef du Département vaudois de l'agriculture, et d'aimables discours de Mme Jacoud-Linder et de Mlle Rouffy, directrice de l'Ecole ménagère de Marcelin. Puis, l'après-midi, Femmes agricoles et Marcelines tirèrent en commun une Assemblée au cours de laquelle un projet d'assurance-maladie pour paysannes fut exposé, et de fort intéressants conseils donnés par M. Lugeon, chef de la station arboricole vaudoise, sur le traitement et la conservation des légumes.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 16 mai :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. : Assemblée générale annuelle : Rapports divers. — Election du Comité. — L'Office fiduciaire pour la fixation des prix des légumes, communication par Mlle Mathilde Gampert, déléguée de l'Union à cet Office.

Mercredi 20 mai :

GENÈVE : Ecole Dumuid, 19, rue Lamartine, 18 h. : Les méthodes du diagnostic psychologique, série de conférences par Mme G. Meili, Dr. en philosophie. Première séance : *Peut-on mesurer l'intelligence ?* (Exposé : 1/4 d'heures, questions posées : 1/4 d'heure).

Id. id. : Association féminine d'éducation nationale, Club suisse des Femmes alpinistes, et Union des Institutrices primaires, Casino de St-Pierre, 20 h. 30 : *Genève et les Confédérés*, conférence par Mlle Marg. Maire, professeur à l'Ecole secondaire des Jeunes Filles.

Mercredi 27 mai :

GENÈVE : Ecole Dumuid, 19, rue Lamartine, 18 h. : Deuxième séance du cours de Mme G. Meili (voir ci-dessus) : *L'examen des aptitudes*.

Id. id. : Salle des Amis de l'Instruction, 20 h. 15 : Soirée du Petit Théâtre « Cœur du Temps », sous la direction de Suzanne Deraime, au bénéfice des activités de l'Union des Femmes. Récitations, musique, danse, comédies. Billets à 2 fr. 20 et 1 fr. 50.

PARC DE LA GRANGE

La Crémierie de la Ligue Suisse des Femmes Abstinences est ouverte tous les jours de 2 h. à 7 heures.

Petit Courrier de nos lectrices

Une lectrice lausannoise (N° 615). — Comment se fait-il qu'à Lausanne, où d'après votre dernier numéro les salaires féminins sont si dérisoires, on ne trouve pas de femmes de chambre logées, nourries, blanchies à 80 et même 100 fr. par mois, pas davantage de bonnes à tout faire sachant quelque chose ?

Réponse de la Rédaction. — Il n'est pas nécessaire d'attendre pour renseigner notre correspondante qu'une autre lectrice vienne lui fournir des explications sur ce fait sociologique et économique, puisque nos associations féminines s'en préoccupent depuis bien des années. Car, tant que le métier d'employée de maison ne sera pas davantage considéré, mieux organisé, assimilé à une véritable profession, ne comportera pas des conditions d'engagement étudiées et fixant, non pas tant un salaire élevé — souvent payé pour s'assurer à tout prix une aide quelconque ! qu'un nombre donné d'heures de présence, un logement admissible, une nourriture suffisante, et en dehors des heures de service la libre disposition de son temps... bien des jeunes filles lui préféreront la dactylographie ou le comptoir du magasin. Relever le niveau de cette profession, la faire ainsi considérer comme telle, et en organiser l'apprentissage : telle est la tâche à laquelle se sont consacrés depuis des décades bien des groupements féminins, mais qui n'est point encore accomplie, nous en avons la preuve, hélas !

Liseuse féministe. — Je viens de lire le dernier roman d'Emm. Buenzod, paru à la Baconnière : *Sœur Anne*. Roman mal bâti, écrit de façon trop raffinée pour ne pas fatiguer son lecteur, mais qui d'autre part me semble être — et c'est sur ce point que je voudrais l'avis d'autres courriéristes — une prédication indirecte en faveur du féminisme. En effet, l'héroïne, cette Denise qui, lasse

d'attendre désespérément quelque chose qui remplisse sa vie et qui ne vient pas, ne peut trouver que dans le suicide la seule solution à l'aventure navrante dans laquelle elle s'est inconsidérément lancée par vide d'âme, n'aurait-elle pas été toute autre si une éducation mieux comprise, ou des circonstances plus rudes, lui avaient, avec la nécessité impérieuse de travailler, mis au cœur une responsabilité sociale ou au cerveau le goût d'un effort intellectuel ? Car, remarquez-le, ce n'est ni une affection même sentimentale, ni l'éveil de ses sens, qui la poussent vers ce piteux Laurent, mais l'oisiveté, une jalousie inconsciente envers sa sœur mariée qui la daigne de rester vieille fille (à 24 ans !), le besoin de tenir, ne fût-ce que vis-à-vis d'elle-même, une place dans la vie, et le mortel ennui de sa monotone existence provinciale. A vrai dire je ne croyais pas qu'il existât encore des jeunes filles de ce type, puisqu'il s'en trouve, paraît-il, dans notre pays romand, vive une fois de plus le féminisme qui les libérera et remplira leur vie, en leur prouvant qu'elles valent quelque chose par elles-mêmes et en les soumettant à l'obligation du travail qui sauve les âmes !

Henriette à toutes celles qui pensent comme elle. — Comme chaque année j'ai vu revenir avec tristesse cette « fête des mères », qui me paraît être non seulement une occasion pour les pâtiéristes et les fleuristes d'écouler leur marchandise ! mais aussi un symptôme inquiétant de l'état d'esprit actuel. Qu'il soit nécessaire d'instituer une fête carillonnée pour susciter dans le cœur de ceux qui ont encore l'immense privilège d'avoir leur mère auprès d'eux un élan de reconnaissance et d'affection me paraît chose incroyable — et aussi chose tellement artificielle, tellement faite sur commande, qu'elle me blesse et me révolte. On n'ordonne pas l'amour filial, et là où, et cela est affreux à dire ! il n'existe pas, ce n'est pas avec des manifestations organisées du dehors qu'on le crée.

tat dans la comptabilité. Du travail fait en avril et mai dépend en bonne partie ce que nous mangerons l'hiver prochain, car personne n'a le droit de dire : « Je produirai toujours assez pour moi », et les paysannes ont à cœur l'approvisionnement de tout. Le jury pour le concours de 1942 a été composé de Mmes Troillet-Villars, présidente, Desplands (St-Prex), Wuilloux (Mex) et Cuérel (Vuillens-la-Ville).

Les statuts de l'Association révisés ont encore été acceptés par l'Assemblée puis un repas en commun a réuni les membres à l'hôtel Terminus.

Pendant ce temps, à l'hôtel Suisse, se réunissait l'Association des anciennes élèves de l'Ecole

Contre les douleurs, migraines, grippe, et rhumatismes, le cachet

SOULAGINE

est toujours efficace

Dépôt général : Pharmacie du Bourg-de-Four, E. Homberger, Dr en pharmacie, Genève

Hôtel des Familles

GENÈVE

„Christliches Hospiz“ en face de la gare

TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme L.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Economies !!

en faisant

teindre et nettoyer

chez

Fraisse & Co

TEINTURERIE - GENÈVE

53, rue de St-Jean - 9, Quai des Bergues

7, rue de Rive - 2, Rue Micheli-du-Crest

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité